



LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES DANS LE SPORT

Dès 1978, l'UNESCO adopte la **Charte internationale de l'Education physique et du Sport** qui reconnaît le sport comme un droit fondamental pour toutes et tous.

Cette Charte révisée en novembre 2015 consacre l'importance de l'égalité des genres dans le domaine du sport.

De nos jours, non seulement l'application de cette convention est encore loin d'être effective, mais on observe que lorsqu'elle est respectée, elle suscite dans certains sports des violences contre les athlètes féminines plus ou moins avouables, et bien souvent cachées, jusqu'à aujourd'hui du moins.

Pour mémoire, rappelons tout d'abord qu'en 1920 *le Baron Pierre de Coubertin* déclare dans son message aux athlètes lors des Jeux Olympiques de 1920 à Amsterdam : « Quant à la participation des femmes aux Jeux, j'y demeure hostile. C'est contre ma volonté qu'elles ont été admises à un nombre grandissant d'épreuves. »

Autres arguments développés : l'activité physique est *impropre à leur condition*, elles ont une santé fragile, le sport peut gêner à leur capacité de reproduction, les exercices fréquents comme ceux que pratiquent les hommes, masculinisent les corps féminins etc.

Il y a quelques années, un journaliste sportif français bien connu, qui commentait le patinage artistique féminin, exprimait son admiration pour les *entrechats* de ces jeunes patineuses.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

✦ Les violences psychologiques :

Certes, la situation a évolué. En 1991, le CIO (Comité International Olympique) prend une décision historique : tout nouveau sport souhaitant être admis au programme olympique doit obligatoirement comporter des épreuves féminines. En 2012, un protocole est signé avec **ONU Femmes** afin de promouvoir, l'autonomisation des femmes par le sport. En 2014 : **UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris**
Courriel : contact@uef-france.eu – www.uef-france.fr

l'ONU et le CIO signent un protocole d'accord historique. Résultats en 2019 : Le CIO compte 33% de femmes. Il n'en reste pas moins que les femmes n'accèdent aux **responsabilités** qu'avec peine. Une seule fédération internationale est dirigée par une femme.

L'arbitrage est-il genré ? 2 femmes seulement sont arbitres internationales en France, **Florence Guillemin** (née à Besançon) et **Stéphanie Frappart**. Elle a été la première femme à être désignée arbitre dans un match de la Ligue des Champions (Ligue1). « Elle a fait tomber un mur » (« Le Figaro »). Le sport féminin **manque d'argent**. L'escrime, plus particulièrement.

Les athlètes, doivent participer financièrement à leur entraînement et déplacements dans la plupart des sports.

La différence de salaire entre les hommes et les femmes est indécente. Une joueuse de foot doit avoir une profession en plus de son activité sportive.

Les terrains d'entraînement pour les femmes ne sont pas assez nombreux et trop souvent occupés par les hommes.

Seulement 5% des espaces réservés à la presse sont dédiés aux femmes.

✦ **Les violences physiques**

Les athlètes féminines subissent également des violences physiques, principalement des **violences sexuelles**. Mais aujourd'hui, c'est la fin de l'OMERTA. Fin 2019, Le sport français est tout à coup inondé par une vague de révélations d'agressions sexuelle. 40 fédérations sont concernées par ces affaires qui touchent essentiellement des victimes mineures (98%) au moment des faits.

90 procédures judiciaires sont en cours. 20 entraîneurs sont concernés aujourd'hui. 16 personnes sont actuellement incarcérées a déclaré la *Ministre des Sports, Roxana Maracineanu*, dans un premier bilan établi en début d'année. Elle avait auparavant lancé une convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport.

Le patinage artistique : Tout a commencé avec l'importante information livrée verbalement à la police par *l'ancienne patineuse Sarah Abitbol* à propos de ce qu'elle a vécu durant sa jeunesse, puis avec la parution de son livre : « Un si long silence ». Jeune patineuse à l'époque, elle révèle avoir été violée entre 1990 et 1992 par son ex-entraîneur. Tout le monde savait, la faute au *Président de la Fédération des Sports de glace, Didier Gailhaguet* qui ne l'a pas dénoncé et qui a dû démissionner de ses fonctions. **Nathalie Péchalat**, *championne de danse sur glace*, l'a remplacé.

Nathalie Péchalat, *toute nouvelle présidente*, publie actuellement un ouvrage (novembre 2020), intitulé « Les bénéfiques du doute ». Elle déclare dans une interview télévisée (02/12/20) : « Il est temps de donner de la voix ». Les jeunes victimes ont eu peur de s'exprimer et de dénoncer ces abus jusque-là. Le « grand nettoyage » doit avoir lieu. La justice recueille des témoignages, mais elle a pris du retard.

Il faut créer des cadres techniques formés et compétents.

A voir, un film réalisé par **Charlène Favier**, « *Slalom* », (Présenté à Cannes, sortie 4/11/2020) en partie autobiographique, une ode au sport, mais il raconte aussi ce qui peut se passer de pire, le viol d'une athlète (« Le Figaro »).

Certains dirigeants de Fédérations magouillent pour conserver leurs avantages et sont intouchables. Les Ministères précédents avaient déjà été interpellés, mais la réaction était toujours négative. En 2019, on estimait que 11,2% des athlètes féminines étaient exposées aux violences sexuelles.

Le Tennis : ce sport a pris de l'avance dans cette lutte. **Isabelle Demongeot**, ancienne championne française, a été victime de viol de la part de son entraîneur **Régis de Commaret**.

Il a été condamné à 18 ans de prison.

La Natation : D'anciennes nageuses ont aussi pris la parole dans la presse spécialisée.

Le Judo : En cette fin d'année, le Judo fait des révélations, brise également l'omerta et déclare 3 victimes de violences sexuelles.

Le Ski, l'Équitation etc. rencontrent les mêmes problèmes.

L'Athlétisme met aujourd'hui à la une de l'actualité une violence physique d'une origine différente. **Ophélie Claude-Boxberger**, jeune athlète française, a été dopée à son insu, sans doute par son beau-père, **Alain Flaccus**, le compagnon de sa mère, et son ex coach, au cours d'un massage. La cause : la jalousie. Ophélie entretient, en effet, des relations avec **J.M. Serra**, médecin du sport. **A. Flaccus** avait déjà été accusé d'attouchements sexuels envers elle, alors qu'elle était enfant. Il le nie actuellement. L'athlète reste néanmoins suspendue pour 4 ans.

Les athlètes féminines osent dire actuellement que dans leur carrière, il leur est arrivé d'avoir des suspicions. La plupart des entraîneurs sont d'anciens athlètes qui acceptent cette fonction sans préparation ni sens de la pédagogie.

✦ **Les violences indirectes :**

Durant la Coupe du monde de Football féminin en 2019, les sandwiches de « Burgers Speed Burger » étaient roses !

Les attaques contre LGBT avec Megan Rapinoe (football) ou les femmes bisexuelles, sont incessantes.

En dépit du succès des joueuses, lors du **Handball Euro**, le championnat n'est soudain plus retransmis par la chaîne **BeIn sport** ! La reconduction du contrat a été faite au profit du championnat masculin.

En revanche, lors du Tour de France 2020, les 2 hôtesse sur le podium de la remise des prix ont disparu. Elles étaient le symbole du sexisme.

Une autre question se profile : la place des transgenres dans le sport. Une sorte de violence semble s'exercer contre eux. Ils sont défendus par l'association LGBT.

UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris
Courriel : contact@uef-france.eu – www.uef-france.fr

La britannique **Charlie Martin**, *pilote automobile*, rêve de devenir la première femme transgenre à participer au 24 heures du Mans. Jusqu'à présent aucun membre de la communauté n'en fait partie. Cette discrimination fait également partie des violences faites aux femmes dans le sport.

- **L'influence du modèle islamiste :**

Le modèle islamiste est une régression et une violence contre les femmes.

Les premières médaillées d'or d'Afrique du Nord ont concouru tête nue, jambes et bras nus. **Nawa El Moutawakel** fut la *première femme musulmane* à gagner une médaille d'or olympique à Los Angeles en 1984.

On observe actuellement une dérive identitaire dans le sport en Europe.

Conformément aux règles de l'apartheid sexuel qui régissent l'Iran et l'Arabie Saoudite, la participation des femmes aux compétitions internationales est conditionnée par le port d'une tenue islamique, couvrant les sportives de la tête aux pieds, la non-mixité des lieux et des compétitions. Les seuls sports qui leur sont autorisés, sont les disciplines dites *coraniques*.

Pourquoi le CIO tolère-t-il ces discriminations sexistes ?

Selon la déclaration « Accepter et Respecter » (Oman 2008) à laquelle la FIFA et de nombreuses fédérations sportives internationales se sont soumises, « le code vestimentaire pour les compétitions » doit satisfaire « aux exigences musulmanes ». Celles-ci ouvrent, en fait, un marché de costume « islamique » très lucratif, dont certaines marques bien connues se sont emparées. Une nouvelle violence faite aux femmes.

L'association « **Islamistes Alliance citoyenne** » vient **d'imposer le Hidjab** dans une salle de sport lyonnaise. Le règlement intérieur vient d'être modifié afin de régulariser cette nouvelle situation.

Les athlètes se plaignent de l'inconfort des hidjabs traditionnels, même si certains sont confectionnés en tissu dit « plus respirant ». Les retombées commerciales sont énormes et l'emportent sur le confort.

Une autre violence se manifeste dans le sport amateur. On y constate une **dérive identitaire**. Il serait devenu un vecteur de communautarisme et de radicalité, souligne **Mederik Chapitoux**, *ancien fonctionnaire du Ministère des Sports*. « C'est un phénomène que l'on retrouve partout, mais que l'on ne veut pas voir »

Quelques exemples : **Essia Aouini**, *une entraîneuse de foot*, pénalise par son entêtement à ne pas respecter le règlement, les jeunes joueuses, leur apprend la désobéissance et leur impose son prosélytisme (Ligue Auvergne-Rhône-Alpes).

Les menaces subies par **Sadaf Khadem**, *boxeuse iranienne* réfugiée en France, sont de plus en plus inquiétantes. Elle s'entraîne en France. Sa tête, ses jambes, ses bras ne sont pas couverts.

Ce ne sont que quelques exemples.

UEF, section française, Maison de l'Europe, 19, rue Descamps, 75116 Paris
Courriel : contact@uef-france.eu – www.uef-france.fr

Le sport est un facteur important de notre société. Il nous concerne toutes et tous, dans toutes les étapes de notre vie. Il **contribue à l'éducation des filles, à l'autonomisation de la femme et de la jeunesse, à la paix dans le monde, grâce à la tolérance et le respect qu'il recommande.**

L'égalité des genres, ne peut être atteinte que si homme et femme y travaillent ensemble.

Le mot *sport féminin* doit disparaître au profit de l'unique terme *le sport*.

Les violences sexuelles contre les filles et les femmes doivent être lourdement sanctionnées jusqu'à leur complète disparition.

Jacqueline BOURGEOIS
*Présidente Internationale
Commission Education et
Emploi*

Sources :

- Dates historiques : Wikipedia.
- Paris 2024 : Revenir à l'esprit olympique
- Le Figaro Madame, Novembre 2020